

Le Ferréolien

JUIN 2016 - numéro 1 nouvelle formule

Bulletin municipal de la commune de Saint-Forget

Sommaire

Édito p.1
Trail des Lavoirs p.2
Conseils municipaux p.2
Rencontre p.3
Foyer rural - Animation p.4
Travaux p.5
Finances p.6
Intercommunalité p.7
Infos diverses p.8

Votre mairie

16 rue de la Mairie
78720 Saint-Forget

Ouverture au public :
lundi 9h à 12h, mercredi 14h à 18h,
vendredi 14h à 18h.

Tel : 01 30 52 50 55
Fax : 01 30 52 56 48
mairie-saint-forget@wanadoo.fr

www.saint-forget.fr

Depuis le début 2016, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Plus convivial, plus complet, vous y retrouverez toutes les informations communales. Un onglet contact permet d'envoyer directement un message à la Mairie qui vous répondra dans les meilleurs délais.

Le Ferréolien n°1

Bulletin municipal de Saint Forget
JUIN 2016
Directeur de la publication : JL. Jannin
Rédaction & photos : commission Animation et Communication
Tirage : 250 exemplaires
Conception graphique : effet-immediat.com

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Ce nouveau numéro du Ferréolien est le premier qui adopte une nouvelle présentation qui s'est voulue plus complète, plus attrayante. Vous y trouverez toutes les informations sur notre village, mais aussi sur la vie en dehors de nos frontières villageoises.

Lors du dernier conseil municipal, le budget primitif a été voté avec un changement de recouvrement pour la fiscalité de deux syndicats : le SIAHVY et le SIVOM. Cette modification permettra à chacun d'entre vous d'avoir une plus grande visibilité sur l'évolution des coûts de ces syndicats. Tous les détails dans la rubrique Finances (page 6).

Sur la rue de la Mairie, les travaux d'arasement du mur, préconisés comme travaux d'urgence par l'expert judiciaire, ont été effectués fin 2015 comme prévu. Ces travaux auraient dû être exécutés par le propriétaire du terrain, mais en l'absence d'action de sa part, la commune a fait exécuter les travaux avec émission d'un titre de recette à la charge du propriétaire.
Ce dossier est toujours au centre des préoccupations communales avec la surveillance de l'évolution des désordres et, en relation avec notre avocat, la mise en œuvre des procédures permettant la réalisation de travaux définitifs et une situation pérenne, conformes aux intérêts de la Commune, des riverains et des usagers de la rue.

Avec le printemps et l'été, les manifestations festives et culturelles vont se succéder avec le Foyer rural et la commission Animation. Ces manifestations sont des moments privilégiés de rencontre entre Ferréoliens et je suis sûr que votre participation permettra d'en faire des succès.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Votre Maire
Jean-Luc JANNIN



Trail des lavoirs



Dimanche 1er mai, pour la 6e édition, le trail des lavoirs avait réuni près de 800 coureurs dans différentes catégories : trail long 55 km, trail court 32 km et relais.

Saint Forget accueillait les concurrents au Mesnil Sevin pour le passage du relais près de la salle communale et un ravitaillement rue de Bel Air. Tous les coureurs ont apprécié les applaudissements et les encouragements lors de leurs passages.

Un habitant de Saint-Forget, Yvan Chenailler, participait au trail court. Il finit 286e sur 495 dans un temps de 3 h 18 mn ; félicitations pour cette performance.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis la bonne organisation des ravitaillements et aux signaleurs qui sécurisaient le passage des intersections.



Conseils municipaux

Vous trouverez ci-dessous les principales décisions des derniers conseils municipaux. Les comptes rendus sont disponibles sur le site de Saint Forget, rubrique Mairie en ligne.

Le Conseil municipal du 22 février 2016

- Adopte la convention avec Orange pour permettre l'enfouissement des réseaux France télécom.
- Adopte la convention avec ECOVIA pour l'assistance à maitrise d'œuvre pour les travaux de voiries.
- Se déclare favorable à l'adhésion de Bonnelles et Bullion à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.
- Fixe les tarifs de l'espace cinéraire.
- Décide de solliciter une demande de subvention parlementaire pour l'enfouissement des réseaux rue des Grands Prés.
- Décide le versement d'une subvention au Foyer rural.
- Décide de ne pas verser de subvention à l'association SARRAF.
- Décide d'adhérer au groupement de commande pour l'éclairage public.
- Décide de solliciter une demande de subvention au titre de la DETR et investissement public local pour changer la chaudière de la mairie et effectuer des travaux dans l'ancienne mairie.
- Décide que le Noël des enfants aurait lieu le samedi 10 décembre 2016 et le repas de l'amitié le dimanche 11 décembre 2016.

Le Conseil municipal du 4 avril 2016

- Décide de solliciter une demande de subvention au PNR pour l'achat d'un matériel alternatif à l'usage des produits phytosanitaires.
- Décide de solliciter une demande de subvention l'Agence de l'Eau Seine Normandie au PNR pour l'achat d'un matériel alternatif à l'usage des produits phytosanitaires.



Rencontre avec le correspondant défense

Qu'est-ce qu'un correspondant défense ?

Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune, le relais d'information sur la défense auprès du Conseil municipal et des citoyens.

Pour Saint-Forget, cet interlocuteur privilégié, désigné au conseil municipal, est **Maxime Vercruysse**.

Suite aux évènements de 2015, il a souhaité apporter quelques informations sur les moyens de défense.

« Les attentats de janvier et novembre 2015 ont frappé la France, laissant des traces ineffaçables. Le pays se relève petit à petit, mais le risque d'être à nouveau la cible d'actes de terroristes sur notre territoire reste très grand, malgré toutes les mesures prises par les autorités. Mi-février, le Premier ministre a lui-même reconnu que "c'est une certitude , il y aura d'autres attentats d'ampleur en Europe", avant d'ajouter que la menace engendrée par un "hyper terrorisme" aveugle est sans doute supérieure à celle d'avant le 13 novembre 2015.

Maintien de l'opération Sentinelle

Aussi, nous devons tous rester vigilants. C'est pourquoi, le plan Vigipirate est toujours maintenu à son plus haut niveau Alerte attentat.

Le Parlement a prolongé l'état d'urgence de nouveau pour 3 mois à compter du 26 février 2016 (loi 2016 162 du 19 février 2016) et l'opération Sentinelle "sera maintenue autant que nécessaire" a annoncé le Ministre de la Défense.

Le territoire national a vu les effectifs militaires qui y sont dédiés multipliés par cinq en 2015, ce qui en a fait le premier théâtre d'engagement du ministère de la Défense en volume (13 000 hommes).

Ce changement d'échelle nécessite aujourd'hui une consolidation des modes d'organisation civilo-militaires et des aptitudes de nos forces militaires pour assurer la pérennité des capacités à réaliser des opérations contribuant à la sécurité intérieure conformes au nouveau contrat opérationnel assigné aux armées par le Président de la République.

Mais pour remplir leurs missions sur le territoire national et obtenir les effets requis, les armées doivent pouvoir disposer de capacités suffisantes, qui pour l'essentiel, sont communes à celles employées pour les opérations extérieures. Et certaines devront être renforcées.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans le rapport 2016 concernant les conditions d'emploi des armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population qui vient d'être remis au Parlement et qui est consultable en ligne sur le site de l'Assemblée nationale :
http://www.assemblee-nationale.fr/14/seance/rapport_emploi_forces_armees.pdf

L'opération Sentinelle, en quelques chiffres :

- Le 07/01/15 : déclenchement de l'opération Sentinelle.
- Les effectifs militaires consacrés à la lutte antiterroriste sur le territoire national ont été multipliés par 10 en 4 jours.
- Protection en mode dynamique et patrouilles aléatoires ou en mode statique, parmi lesquelles des sites cultuels, culturels, des établissements scolaires et des zones de fortes populations (gares, centre commerciaux, etc.).
- 25 km de marche par jour par soldat.
- 25 kg de matériel sur le militaire lors d'une patrouille.
- entre 150 et 320 réservistes déployés en moyenne par relève.
- Des unités déployées pendant 6 semaines.
- La participation de plus de 70 000 soldats depuis le début de Sentinelle.

Lieutenant colonel
Georges HAXAIRE
DMD adjoint

Votre Correspondant défense



Foyer rural - commission Animation

samedi 18 juin
Fête de la musique

À noter sur vos agendas : **la fête de la musique se déroulera le samedi 18 juin**. Le Foyer rural et la commission Animation ont préparé pour votre plaisir un menu varié pour cette soirée : musique, repas, feu d'artifice, tombola avec des lots très attractifs, soirée dansante.

Noël des enfants



Samedi 28 novembre, 42 enfants impatients et joyeux sont venus écouter le conte présenté par la compagnie «Les Streuhbles». Ce spectacle était sans doute un peu lent pour maintenir l'attention des petits, mais ceci fut très vite oublié à l'arrivée du Père Noël. La hotte remplie de cadeaux, le Père Noël a pu satisfaire chacun des petits Ferréoliens. Puis avant de se quitter, une collation a été servie.



Repas de l'amitié

Dimanche 29 novembre, M. De Bryas accueillait le repas de l'amitié à l'Orangerie du Château de Mauvières. Soixante-dix personnes avaient répondu présents à l'invitation pour passer un moment de convivialité et découvrir les passions de son voisin. Chacun a pu apprécier le repas préparé pour l'occasion par «Cordier traiteur».

Carnaval 2016



Samedi 12 mars avait lieu le traditionnel carnaval de Saint Forget. Ce petit cortège haut en couleur a défilé fièrement dans les rues du Mesnil Sevin avec une distribution non contenue de confettis pour le plus grand plaisir des enfants. Mis en appétit, tous les participants se sont retrouvés à la salle communale pour un goûter fait de crêpes et de gaufres consommées sans modération !



Chasse aux oeufs

Dimanche 3 avril au verger des cocagnes, les enfants avaient rendez-vous pour une gigantesque chasse aux œufs. Dès que le top départ fut donné, tout ce petit monde s'est empressé de fouiller les cachettes pouvant abriter les œufs dans le verger. Il ne fallut pas beaucoup de temps pour que tout soit découvert et les sacs bien remplis.

Exposition de pastels



Le week-end du 12 et 13 mars, dans le cadre de l'association Pastel et Compagnie, Marie-Laure Piffeteau et ses élèves exposaient leurs pastels à la salle communale. Cette exposition (environ 60 tableaux) a attiré beaucoup de visiteurs, qui ont été ravis par la diversité des thèmes traités (portraits humains et animaliers, natures mortes, paysages…) et par la découverte de talents émergents parmi les exposants.

Cimetière

Rencontre avec Xavier Waegell, prestataire en charge de l'entretien de notre cimetière.

Xavier WAEGELL s'occupe depuis plusieurs années de l'entretien du cimetière dans une démarche écologique, c'est-à-dire sans produit phytosanitaire. Son efficacité, son savoir-faire ont tout naturellement conduit au renouvellement de la convention pour l'année 2016.

Xavier se plait à dire qu'il aime ce cimetière, qu'il prend plaisir à y travailler. Pour arriver à un résultat tel qu'il est aujourd'hui, il faut beaucoup de patience, arracher les mauvaises herbes dès leur apparition, biner régulièrement les espaces, etc.

Pour respecter cette démarche phyto sanitaire, il est interdit aux particuliers d'utiliser des désherbants, ou de déverser dans les différents caniveaux du cimetière du détergent ou tout autre produit susceptible de polluer les eaux.

L'entretien des allées incombe à la collectivité mais l'entretien des tombes et des espaces entre les tombes est du ressort des particuliers. Si ce travail est long à l'échelle du cimetière, il ne représente que quelques instants de travail à l'échelle d'une concession pour la famille lorsqu'elle se rend au cimetière.

La mairie est à votre disposition pour répondre à vos problèmes de tombes ou concessions et Xavier Waegell (06 59 74 33 64) se fera un plaisir de répondre à vos problèmes de désherbage.







Colombarium

Fin 2015, un espace cinéraire a été créé. Nous l'avons voulu discret et propice au recueillement. Il se compose de 2 columbariums (constructions hors-sol) qui ont pris place sur la dalle béton existante, de 4 cavurnes (petits caveaux individuels construits en pleine terre) et d'un jardin du souvenir, espace de dispersion des cendres. Au printemps, les pourtours seront modelés et agrémentés de végétaux. Le règlement intérieur du cimetière communal, en cours de modification, sera prochainement consultable en Mairie et sur le site internet.

Ci-dessous les tarifs de l'espace cinéraire votés au conseil municipal du 22 février 2016.

	colombarium	cavurnes
10 ans	200 €	250 €
15 ans	300 €	400 €
30 ans	700 €	900 €

Dispersion au jardin du souvenir : 50 €

Enfouissement réseaux

Le marché d'enfouissement des réseaux rue des Grands Prés est attribué. Six entreprises ont répondu et après analyse des offres par notre assistance à maîtrise d'ouvrage M. Carré (société BEHC), la commission d'appel d'offres a attribué le marché à la société Dhennin / Quekenborn.

Les travaux sont prévus à partir de fin juin. En effet, pendant la durée des travaux, le passage des bus sera perturbé et il parait préférable d'effectuer les travaux durant la période des vacances scolaires. Vous serez tenus informés des dispositions prises durant cette période.

Nettoyage de printemps

Dimanche 3 avril, les Ferréoliens ont répondu présent pour ce nettoyage de printemps. Une première collecte avait été faite le vendredi avec comme objectif le parking du haut des 17 tournants : résultat 1m³ récolté.

En collaboration avec le PNR, 2 circuits étaient proposés aux volontaires pour le dimanche : un circuit court sur le plateau et un circuit plus long qui descendait sur la Haute Beauce et remontait par le chemin des écoliers.

Au total, c'est près de **3 m³** de déchets qui ont été ramassés. Un grand merci à tous les bénévoles et aux organisateurs de cette matinée qui se sont retrouvés à midi pour un pot de l'amitié à la salle communale.



Finances

Le conseil municipal du 4 avril a adopté :

Le compte administratif de l'exercice 2015

Les dépenses d'investissement ont essentiellement concerné des travaux de voiries.
Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de la récupération de la TVA sur les travaux effectués durant l'année n-2 (2013).

		dépenses (€)	recettes (€)	résultat (€)
Exercice 2015	fonctionnement	414 943,93	462 332,2	47 388,27
	investissement	127 523,26	179 333,84	51 810,58
Report exercice 2014	fonctionnement			281 550,07
	investissement			204 641,78
Total 2015	fonctionnement			328 938,34
	investissement			256 452,36

Le budget primitif 2016

En fonctionnement, le budget primitif 2016 tient compte de l'augmentation des prélèvements (10% d'augmentation du fond de péréquation) et de la baisse des recettes (20% de baisse des dotations). Il prévoit, si nécessaire, le virement de 100 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.
En investissement, le budget prévoit la mise en œuvre partielle du contrat rural et de la triennale partielle voirie.

	dépenses (€)	recettes (€)
fonctionnement	560 754	717 326
investissement	606 020	669 152

Le taux des 4 taxes

La municipalité souhaite passer en centimes syndicaux le recouvrement de la fiscalité de 2 syndicats : le SIAHVY et le SIVOM. Ainsi, sur les feuilles d'impôts, les contribuables de Saint Forget verront une ligne supplémentaire. Cependant la volonté du Conseil municipal est de ne pas augmenter la pression fiscale des Ferréoliens. C'est pourquoi il a été décidé de diminuer le taux des 4 taxes pour compenser cette nouvelle fiscalisation.

	Taux 2015	**Taux 2016**
Taxe d'habitation	14,23	13,15
Taxe foncière - bâti	12,10	11,18
Taxe foncière - non bâti	48,42	44,75
Contribution Foncière des Entreprises	16,16	14,93

Bibliothèque

Pique-nique littéraire 4ème édition

Le dimanche 5 juin de 12h à 17h30, dans le cadre de la Fête des Fermes du Parc Naturel Régional, se déroulera à la ferme de la Budinerie à La-Celle-les-Bordes (sur le plateau entre Bullion et Cernay-la-ville) un pique-nique tiré du sac, ateliers pour tous publics (gratuits) autour des mots et des livres : chasse aux trésors, contes et lectures, échange de livres, jeux sur les mots, speed-booking, Land Art de mots géants, fabrication de papier recyclé...

Ces ateliers ont été imaginés et seront animés par les bibliothèques. Le Parc Naturel Régional aide à la mise en œuvre.

Nous comptons sur votre présence pour le succès de ces ateliers.

Merci à Cécile CHOFFEL, bibliothécaire à Saint Forget, pour son investissement à l'organisation de cette journée.



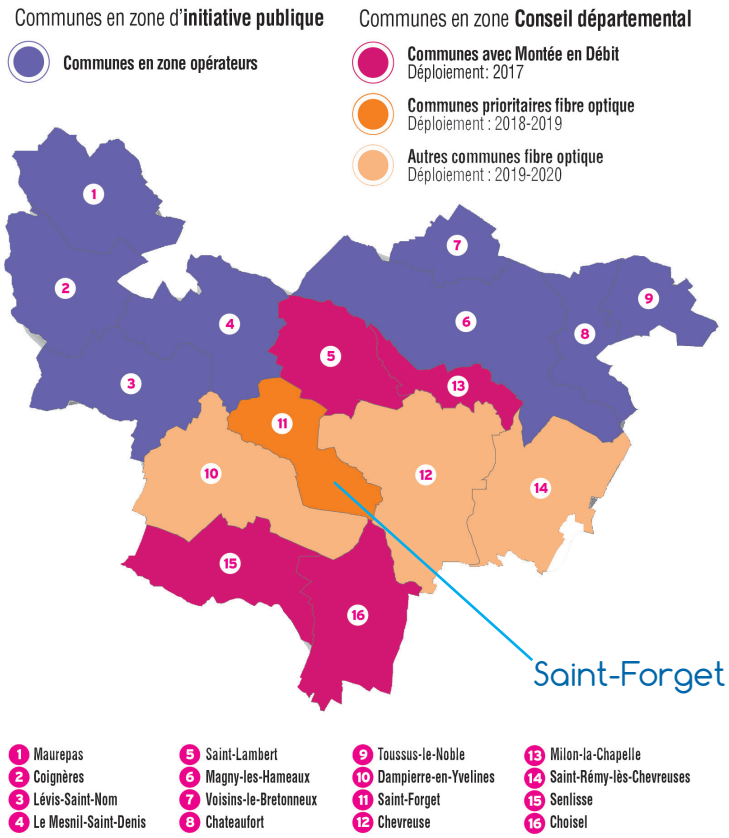

Haut débit

L'accès au Très Haut Débit (THD) est une préoccupation des Ferréoliens et de nombreuses questions arrivent en Mairie. Comme vous avez pu le lire dans le bulletin communautaire «Les Échos de la Vallée», le département a créé un syndicat mixte pour la mise en place des actions dans ce domaine.

Afin de compléter ces informations et situer le déploiement sur Saint Forget, nous ajoutons ci-contre la **situation numérique du canton de Maurepas**, publiée par le conseil départemental qui indique les dates où le THD sera installé sur la commune.

Éco-mobilité : un service d'autopartage et de covoiturage à la demande dans la Haute Vallée de Chevreuse



Autolib' à Paris, Auto Bleue à Nice… Après avoir conquis les villes, les services d'auto partage de voitures électriques en libre-service s'implantent dans les territoires ruraux et périurbains.

À la rentrée 2016, les 26 000 habitants des dix villes et villages de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), dans les Yvelines, pourront eux aussi bénéficier d'un système d'autopartage et d'une innovation : le covoiturage à la demande.

Cofinancé par la région Île-de-France et l'Ademe, le projet d'écomobilité sociale et partagée de la CCHVC prévoit l'aménagement de 16 stations de charge (une par commune pour les 7 petites communes et 3 pour chacune des 3 communes les plus importantes) et la mise à disposition de 16 véhicules électriques en autopartage. Ces derniers pourront être utilisés par des particuliers et des conducteurs bénévoles, dans le cadre de la mise en place d'un service de covoiturage.

L'ensemble de ces services sera mis en place par la société MOPeasy. Un bureau des voyages permettra de réserver un véhicule et de mettre en contact les chauffeurs bénévoles et les personnes souhaitant réserver un trajet.

Les travaux ont commencé en mars 2016 pour une mise en service à la rentrée 2016.

À Saint-Forget, la borne de recharge (illustration ci-dessous) est implantée au Mesnil Sevin rue du Bel Air et pourra accueillir 1 voiture électrique en autopartage et la recharge de 2 véhicules privés.





Photo Guillaume Lebrasseur

Un nouvel aéroport...

Samedi 16 avril, les Ferréoliens (pas seulement...) ont eu la surprise de voir un petit avion se poser dans un champ de blé près du carrefour Saint Laurent. Non, ce n'est pas un nouvel aéroport à Saint Forget, mais une panne moteur de l'appareil qui l'obligea à atterrir en urgence !
Le pilote a fait preuve d'une grande dextérité puisqu'il a réussi à atterrir sans dommage pour lui, le passager et l'appareil. Dans les jours qui ont suivi, des mécaniciens spécialisés ont remis en état de vol l'appareil et le mercredi 20 avril l'appareil était prêt à repartir par ses propres moyens. Celui-ci a été poussé jusque sur la départementale 91, juste après le rond-point direction La Brosse et après que gendarmes et pompiers soient en place, l'avion prenait son envol pour rejoindre Toussus le Noble.

Sauvons des vies ensemble

Venez rejoindre les 2300 personnes formées par la Croix-Rouge de Chevreuse depuis 2002. Vous serez alors apte à sauver une vie, si un jour le destin vous met sur la route d'une victime en détresse. La Croix-Rouge vous invite à vous former aux gestes de premiers secours lors de l'une des sessions PSC1 qu'elle organise au cours du second semestre 2016 :

- Juillet : Samedi 16, Samedi 23
- Août : Samedi 20-Dimanche 21
- Septembre : Samedi 10-Dimanche 11, Samedi 24-Dimanche 25
- Octobre : Samedi 8, Samedi 15
- Novembre : Samedi 5, Samedi 19-Dimanche 20
- Décembre : Samedi 3, Samedi 17-Dimanche 18.

Les sessions en une journée continue (le Samedi de 9h à 18h30) comprennent 8 heures de formation. Celles en un jour et demi (Samedi de 14h à 18h et le Dimanche de 9h à midi et 14h à 17h) se déroulent sur 10 heures. Le coût de l'inscription (60€, réduit à 40€ pour les demandeurs d'emploi) et l'attestation délivrée sont identiques pour les deux solutions proposées.
Pré-inscriptions sur : http://chevreuse.croix-rouge.fr, rubrique Dates de formation. Renseignements au 06 85 56 46 58.

Séjours pour les ados

La FDFR 77 (fédération départementale foyers ruraux 77) propose 2 séjours pour les préados et ados durant les vacances d'été. Il reste des places, inscrivez-vous vite : http://fdfr77.org/

État civil

Naissance :
Bienvenue à
Eve Manon Erin GRENIER
née le 5 février 2016

Décès :
Nous avons appris le décès de Monsieur Léon POIRRIER le 31 janvier 2016.

Cérémonie souvenir

Le 23 juin 2016 à 17h au cimetière de Saint-Forget se déroulera comme chaque année une cérémonie à la mémoire de Joseph GIAI-CHECA, enfant de Saint-Forget mort en Algérie.

Conception graphique : www.effet-immediat.com